

La page mensuelle de Tabadool

Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2023

S'il est hasardeux de vouloir résumer ici cette récente [publication](#) (juin 2023), il reste possible d'en retenir les **défis majeurs** auxquels, selon l'OCDE¹, les PME doivent faire face dans un contexte de transformations rapides, multiples et complexes. On en soulignera deux. Tout d'abord, la « double transition » rend crucial l'accès des PME aux **compétences** et aux **connaissances techniques** afin de stimuler l'innovation, tirer parti du potentiel de l'intelligence artificielle, et plus généralement des technologies numériques, et introduire des modèles d'affaires et des pratiques plus économes en énergie, en ressources et en déchets. En deuxième lieu, l'accès des PME aux **réseaux mondiaux**, en tant que levier de développement décisif, doit être renforcé, le rapport distinguant à cet égard quatre types de réseaux : les réseaux de production/chaînes d'approvisionnement, les réseaux de connaissances/d'innovation, les partenariats stratégiques, les clusters. L'analyse de l'OCDE en la matière est basée sur une [cartographie](#) de 601 politiques nationales et de 150 institutions soutenant l'expansion des réseaux de PME dans les pays de l'OCDE.

Un guide pour construire une stratégie d'entreprise durable

Les entreprises dont la **stratégie commerciale intègre le développement durable** seront les mieux placées pour attirer et retenir les talents, mobiliser des fonds et accroître leurs ventes et la fidélité de leurs clients. Ce constat est révélé par les recherches du [Centre pour les entreprises durables](#) de l'Université de New York qui souligne néanmoins la **nécessité d'aider et d'outiller les entreprises** pour mener à bien « cette nouvelle approche de la stratégie et de la gestion ». Pour ce faire, le Centre a publié récemment un « [Guide à l'usage des praticiens pour intégrer la durabilité](#) ». Celui-ci est décliné en une succession d'**étapes pratiques** où sont tour à tour définis la stratégie de l'entreprise, la culture de la durabilité, la gouvernance et la structure organisationnelle, la communication et le reporting. Un **Modèle de Maturité** est également fourni comme **outil** permettant de déterminer le degré d'intégration de la durabilité dans l'entreprise.

L'art de valoriser un programme d'appui aux PME sur un portail : un exemple venu du Royaume-Uni

Le [portail](#) du **Programme de croissance de l'industrie manufacturière (MGP)** du Royaume-Uni offre un **exemple inspirant** de mise en valeur d'un programme d'appui aux entreprises, depuis sa conception, ses objectifs et jusqu'à son évaluation. Le MGP, lancé en 2016 et considéré comme le **plus important dispositif de soutien aux PME** du Royaume-Uni, déploie un processus en plusieurs étapes : [affectation d'un Growth Manager](#) au projet de l'entreprise, diagnostic avec l'[outil GROWTHmapper](#), définition d'une [solution de croissance](#) et d'un plan d'amélioration « sur mesure », identification et appui à la demande d'une [subvention](#). Le MGP, qui a bénéficié d'un financement du Fonds européen de développement régional (FEDER), a pris fin le 30 juin 2023. Les performances du programme sont illustrées sur le portail par diverses [études de cas](#)

(*success stories*) et une série d'[indicateurs](#) (nombre d'entreprises accompagnées, emplois créés, valeur ajoutée moyenne par employé, investissements du secteur privé, montant des subventions accordées...). Le MGP est conçu et mis en œuvre par [Oxford Innovation Advice](#).

Une application pour promouvoir la littératie financière des femmes

[Female Invest](#), plateforme danoise d'éducation financière, a lancé une **application** éducative éponyme pour **promouvoir la littératie et l'autonomisation financières des femmes**. L'outil offre de nombreuses ressources : actualités financières en temps réel, tendances du marché, opportunités d'investissement, e-learning, webinaires interactifs... A noter que la plateforme *Female Invest*, créée en 2017, compte aujourd'hui 35000 membres payants dans 95 pays. L'application est téléchargeable [ICI](#).

Le repreneuriat ou comment pérenniser le tissu des PME : une initiative québécoise inspirante

Il est communément admis que les transferts d'entreprises sont un facteur essentiel de **pérennité des PME** et plus globalement de vitalité du tissu entrepreneurial. C'est dans cette perspective qu'il convient d'inscrire la création en mars dernier de l'[Observatoire du repreneuriat et du transfert d'entreprise du Québec \(ORTEQ\)](#). L'objectif poursuivi est en effet de répondre à la demande des acteurs de l'**écosystème repreneurial** : connaître les enjeux et tendances en matière de transferts d'entreprises et en évaluer les causes et les impacts, à partir de connaissances scientifiques et de données fiables, pour mieux comprendre et soutenir ces transferts. L'ORTEQ est le **fruit d'une collaboration** entre le Centre de Transfert d'Entreprise du Québec (CTEQ) et une université québécoise, le CTEQ étant soutenu financièrement par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec.

Les bénéfices de la digitalisation des opérations de Trade Finance

Le récent rapport remis au gouvernement français, intitulé « [Accélérer la digitalisation des activités de financement du commerce international](#) » souligne l'importance d'engager la **dématérialisation des procédures de financement du commerce international** où l'usage de la documentation papier demeure prépondérant. La **digitalisation des activités de Trade Finance** a, selon le rapport, des effets bénéfiques pour les PME exportatrices et plus généralement pour les acteurs de l'écosystème du commerce extérieur : compétitivité internationale améliorée, règlement plus rapide des échanges transfrontaliers, meilleure maîtrise des risques, réduction des coûts de transaction. Au chapitre des recommandations, il est notamment préconisé l'**adaptation du cadre juridique** de sorte qu'il soit compatible avec la [Loi type sur les documents transférables électroniques](#) (2017) de la CNUDCI².

¹ Il est utile de signaler également la récente recommandation du Conseil de l'OCDE sur le [financement des PME](#), adoptée le 8 juin 2023.

² Commission des Nations unies pour le droit commercial international.

